

21.—Nombre d'hôtels et recettes, par source, 1954-1958, et par province, 1958

Année et province	Hôtels	Chambres	Recettes				Total
			Chambres	Repas	Bière, vin et spiritueux	Toutes autres sources	
			(milliers de dollars)				
nombre	nombre						
1954.....	5,208	148,890	94,094	70,829	204,555	36,378	405,856
1955.....	5,081	147,812	96,273	72,236	211,415	35,385	415,309
1956.....	5,067	149,625	104,453	78,169	223,398	35,811	441,831
1957.....	5,151	151,517	110,505	84,049	238,210	37,305	470,069
1958.....	5,088	151,362	111,174	87,550	243,695	37,876	480,295
Province, 1958							
Terre-Neuve.....	51	975	1,070	751	1,063	281	3,165
Île-du-Prince-Édouard.....	22	635	381	308	—	54	743
Nouvelle-Écosse.....	127	3,619	3,135	2,765	352	566	6,818
Nouveau-Brunswick.....	89	2,994	2,168	1,462	—	498	4,128
Québec.....	1,523	41,134	28,379	22,902	59,400	8,385	119,066
Ontario.....	1,477	47,407	36,601	34,380	69,715	12,403	153,099
Manitoba.....	288	7,908	5,265	3,655	21,973	2,221	33,114
Saskatchewan.....	518	11,536	6,009	3,705	25,879	2,830	38,423
Alberta.....	441	14,800	12,236	6,904	30,105	5,195	54,440
Colombie-Britannique ¹	552	20,354	15,930	10,718	35,208	5,443	67,299
Canada, 1958.....	5,088	151,362	111,174	87,550	243,695	37,876	480,295

¹ Y compris le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest.

Section 2.—Commercialisation des produits agricoles

On trouvera dans l'*Annuaire* de 1956, pp. 939-945, un article spécial sur le mouvement des aliments d'origine agricole, du producteur au consommateur. Cependant, les détails sur le commerce des céréales et des bestiaux paraissent aux sous-sections 1 et 2 qui suivent.

Sous-section 1.—Commerce des grains

Problèmes et programmes de commercialisation, 1957-1958

Au cours de la campagne agricole 1957-1958, les exportations des cinq principales céréales canadiennes réunies ont dépassé de quelque 14 p. 100 le niveau de 1956-1957, tandis que la production, la commercialisation et le report en situation commerciale ou dans les fermes ont baissé. Le temps a été généralement propice aux cultures dans le Québec, l'Ontario et la Colombie-Britannique, mais les Maritimes et les Prairies ont souffert de la sécheresse. Bien que le temps des récoltes ait été satisfaisant, la sécheresse estivale des Prairies a fait tomber la production de la plupart des petites céréales au-dessous du niveau de 1956. La commercialisation du blé, de l'avoine et de l'orge a continué de se faire dans le cadre de la mise en commun obligatoire assurée par la Commission canadienne du blé. Toutes les céréales de l'Est ainsi que le seigle et la graine de lin de l'Ouest ont continué de se vendre librement.

Le 23 juillet 1957, la Commission du blé a annoncé les modalités du contingentement de la campagne 1957-1958. Comme l'année précédente, la livraison initiale aux stations de livraison locales a été de 100 unités. Un détenteur de permis pouvait livrer au maximum 300 boisseaux de blé (autre que durum), ou 800 boisseaux d'avoine, ou 500 boisseaux d'orge, ou 500 boisseaux de seigle ou un ensemble de ces céréales n'excédant pas en tout 100 unités. Les livraisons de blé durum et de graine de lin ont été assujéties à un contingent initial de 5 boisseaux par acre *ensemencée*, à compter du 1^{er} août. Le contingent initial a été remplacé par des contingents généraux, fondés sur le nombre de boisseaux par acre spécifiée. Le 20 février 1957, la Commission annonçait qu'à compter de la campagne agricole 1957-1958 la superficie des herbages et légumineuses cultivés comme fourrage serait comprise dans la superficie totale spécifiée pour les fins des contingents généraux. C'est pourquoi, à compter du 1^{er} août 1957, la "superficie ensemencée spécifiée" pour fins de livraison comprenait la superficie de chaque détenteur de permis ensemencée en blé